



Règlements compétitions sportives 2026

COURSES DE CANOTS

Site Uashassihthsh – 1514 rue ouatchouan, Mashteuiatsh
11 h à 16 h le samedi 4 juillet 2026

1. RÈGLEMENTS GÉRÉNAUX

1.1. L'inscription:

NOUVEAU - En ligne seulement jusqu'au 3 juillet 2026 au www.grpn.ca

1.2. Chaque équipe, de 2 participants, doit avoir obligatoirement ses vêtements de flottaison individuels (VFI).

1.3. Un des participants doit être âgé de 18 ans et plus.

1.4. Les organisateurs se réservent le droit de refuser toute personne dont la sécurité risque d'être compromise par sa participation à la compétition, que ce soit en raison de ses aptitudes physiques, de son état de santé ou de vêtement inadéquats.

1.5. Chaque participant de l'équipe a la responsabilité de **se présenter 30 minutes avant le début de l'activité** au site Uashassihthsh (baie des Boivin) pour recevoir les instructions.

1.6. Le départ de chaque compétition s'effectuera de **13 h à 17 h le samedi 4 juillet 2026**.

1.7. Le départ se fait selon les dispositions énoncées par le responsable.

1.8. L'alignement de départ des participants est déterminé par un tirage au sort effectué sur le site avant la course.

1.9. L'activité se déroule selon cette séquence :

1. Canot 1 km amateur, mixte
2. Canot 1 km solo homme, femme
3. Canot 2 km, homme femme et mixte;
4. Souque de la corde - canots des loisirs;
5. Ramer avec les mains - canots des loisirs
6. Canot 5 km, homme femme et mixte
7. Canot vitesse AMATEUR;
8. Canot vitesse 150 mètres mixte;

1.10. Le dévoilement des vainqueurs et la remise de prix sera effectué le jour même sur la grande scène du site Uashassihthsh à 18 h.

1.11. En cas de litige ou de non-respect des règlements, un comité de discipline peut être formé par la Direction de loisir, sport et vie communautaire. Les décisions de ce comité sont finales et sans appel.



Règlements compétitions sportives 2026

COURSES DE CANOTS

Site Uashassihsh – 1514 rue ouiatchouan, Mashteuiatsh
11 h à 16 h le samedi 4 juillet 2026

2. RÈGLEMENT SPÉCIFIQUE – AMATEUR

- 2.1. Les canots sont fournis par l'organisation
- 2.2. 2 personnes qui n'ont JAMAIS fait de compétition "à rame" reconnue (ex : grpn, chaloupe, bateau-gragon, etc)
- 2.3. Être débutant.
- 2.4. Distance 1 km
- 2.5. L'équipe gagnante sera celle dont le nez du canot franchira la ligne d'arrivée en premier. Prix de participation.

3. RÈGLEMENT SPÉCIFIQUE – CANOT 1km/ 2 KM / 5 KM / VITESSE 150M

- 3.1. La distance pour la course est de 1, 2 et 5 kilomètres et celle de la vitesse est de 150 mètres, et ce dans toutes les catégories.
- 3.2. La longueur du canot doit varier entre 16 et 20 pieds, être en toile et de type traditionnel montagnais. Chaque équipe peut apporter les modifications suivantes sur son propre canot : appuis-pied et barre perpendiculaire au barreau central. Un canot de rivière est possible selon la décision des officiers sur place.
- 3.3. Les participants doivent contourner par l'extérieur les bouées qui sont situées sur le Pekuakami (lac Saint-Jean).
- 3.4. Il est défendu de toucher au canot des autres participants de façon volontaire ou de faire chavirer intentionnellement les autres équipes.
- 3.5. Il est défendu de couper les adversaires par l'intérieur lorsque ces derniers sont déjà engagés à une bouée. Le dépassement doit se faire par l'extérieur à cet endroit.
- 3.6. Si une équipe renverse et désire poursuivre la course, elle doit retourner d'elle-même son canot (dans l'eau ou sur le rivage).
- 3.7. L'équipe gagnante sera celle dont le nez du canot franchira la ligne d'arrivée en premier.



Règlements compétitions sportives 2026

COURSES DE CANOTS

Site Uashassihsh – 1514 rue ouiatchouan, Mashteuiatsh
11 h à 16 h le samedi 4 juillet 2026

4. RÈGLEMENT SPÉCIFIQUE – SOUQUE À LA CORDE

- 4.1. Les canots sont fournis par l'organisation
- 4.2. Deux équipes opposées rament dans le but d'amener le canot adverse au-delà de la bouée prévue à cet effet.

5. RÈGLEMENT SPÉCIFIQUE – RAMER AVEC LES MAINS

- 5.1. Les canots sont fournis par l'organisation
- 5.2. Les participants doivent ramer avec les mains
- 5.3. L'équipe gagnante sera celle dont le nez du canot franchira la ligne d'arrivée en premier.